



Être utile est un beau métier

SANTÉ

PRÉVOYANCE

SERVICES

Mardi 6 décembre 2016

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

AGENTS-ELUS : SANS LE STATUT POINT DE SALUT ?

LA MNT ET L'AATF LANCENT LE DÉBAT AUX ETS 2016

La Mutuelle Nationale Territoriale (MNT), première mutuelle professionnelle dédiée aux agents des services publics locaux, organise un atelier mercredi 7 décembre 2016, en partenariat avec l'Association des administrateurs territoriaux de France (AATF), lors des Entretiens territoriaux de Strasbourg (ETS).

« Agents-élus : sans le statut point de salut ? » C'est la question qui sera posée aux intervenants lors de l'atelier organisé par la MNT, en partenariat avec l'AATF. Quelle influence du politique dans le travail des agents et leur vision de l'action publique ? Quel rôle du manager dans cette organisation spécifique ? Seul le statut peut-il offrir un cadre serein aux élus et aux agents ?

Dans un contexte où les discussions sur le statut des agents de la fonction publique sont nombreuses, la MNT a souhaité **débattre de manière dépassionnée** avec des intervenants de qualité. Elle entend notamment re-contextualiser la question du statut et rappeler sa raison d'être dans le cadre de la relation agents-élus, ainsi que son évolution.

Afin de se détacher des idées reçues sur l'absentéisme ou sur la rigidité du statut, la MNT donnera la parole à **Philippe Laurent, maire de Sceaux**, secrétaire général de l'Association des maires de France (AMF) et président du Conseil supérieur de la fonction publique territoriale (CSFPT) qui témoignera en sa qualité d'élus et de président. **Fabien Tastet, président de l'AATF**, et **Jean-René Moreau, administrateur national de la MNT** et président de l'Observatoire social territorial (OST), apporteront le point de vue de la direction générale.

Cet atelier devrait permettre de faire émerger des pistes d'évolution du statut et des modes de collaboration, au service d'une action publique locale de qualité. L'ensemble sera ensuite repris dans le *Cahier de l'OST* à paraître au printemps 2017. Les interventions y seront développées sous forme d'interviews et complétées par deux contributions de Vincent de Briant, maître de conférences en droit public à l'Université de Paris-Est Créteil (UPEC). Il proposera notamment une **comparaison européenne des statuts** du secteur public local.

- > Pour suivre l'événement, rendez-vous sur le compte twitter de la MNT : @mutuellemnt
- > Pour plus d'informations : <http://www.inet-ets.net/programme/2016/atelier-agents-elus-sans-le-statut-point-de-salut/>

LA MUTUELLE NATIONALE TERRITORIALE (MNT)

Présidée par Alain Gianazza et dirigée par Jérôme Saddier, la MNT est, avec 1,1 million de personnes protégées, la première mutuelle de la fonction publique territoriale en santé comme en prévoyance. Elle milite pour une protection sociale responsable, au plus près des besoins des personnels des collectivités territoriales. En janvier 2016, la MNT a créé avec SMACL Assurances, Territoires d'avenir, le pôle mutualiste des services publics locaux.

Contact : Victor Vidilles, directeur délégué en charge des affaires publiques, de la communication et du secrétariat général de la MNT – victor.vidilles@mnt.fr ; 01 42 47 23 63 et 06 66 36 87 84
Stéphane Aguilera- AATF : aatf.saguilera@gmail.com – 06 80 37 02 42